



# Galerie de Mézières



Espace Culturel, face à la poste

16, av de l'Europe 95600 EAUBONNE. Téléphone 01 39 59 38 84

*La programmation du lieu est pluridisciplinaire et répond aux objectifs partagés entre l'association Art Rencontre et la ville d'Eaubonne : suivre une démarche artistique et présenter des œuvres plastiques singulières.*

## Règlement intérieur

La ville reconnaît la valeur du travail que l'artiste plasticien offre gratuitement au regard du visiteur et à ce titre, met la galerie à sa disposition sans contrepartie financière. Une cotisation de soutien à l'association Art Rencontre est d'un montant de 20 euros. Pour mémoire, si une exposition débouche sur une vente, alors, celle-ci est soumise aux déclarations d'usage fiscales et sociales.

### 1. Responsabilité :

L'association Art Rencontre décline toute responsabilité en cas de casse ou de vol. Une assurance pourra être prise par l'artiste pour garantir son travail.

### 2. Matériel disponible :

Alarme, cimaises, tiges, crochets, socles, tables et chaises. **L'accès à l'étage n'est autorisé que pour aller aux toilettes.**

### 3. Etat des lieux :

Un inventaire avec le nombre des éléments mis à disposition sera effectué avant et après l'exposition. Le lieu sera rendu dans l'état initial, **propre**. Il est interdit de planter dans les murs clous ou punaises, **la patafixe blanche est seule autorisée. Ne pas toucher au système d'éclairage. L'éclairage est réglé par un professionnel le mardi matin.**

Un état des lieux sera fait par l'association Art Rencontre à chaque remise des clefs : la livraison du lieu et la reprise du lieu sont assurées par Rolande VINCENT membre du Comité Directeur.

### 4. Communication :

La programmation de la galerie est encartée dans l'agenda culturel de la ville et diffusée à tous les Eaubonnais par l'Action Culturelle de la commune.

La réalisation d'une affiche est faite par l'artiste. Il est conseillé 10 affiches avec les logos fournis par Art Rencontre. Une maquette est à sa disposition.

### 5. Ouverture :

La garde est assurée par l'artiste ou une personne le représentant. En semaine, y compris le samedi, de 15 h à 19 h, le dimanche de 10h à 12 h et de 15 h à 19 h. Nocturne, le mardi soir : concert de jazz dans l'Orangerie. Pause vers 22 h.

**6. Une caution, d'un montant de 150 euros, sera déposée à la remise des clefs suite à l'état des lieux et restituée en fin d'exposition, après l'état des lieux.**

**Contacts pour Art promenade :** Mireille DENIS-MALHERBE, 06 15 25 84 65 / mdenismalherbe@free.fr  
: Rolande VINCENT, 01 39 59 76 90/ rolande.vincent2@wanadoo.fr

:

- Nom de l'artiste et/ou pseudonyme :
- Adresse et tél :
- Email et site :
- Dates de l'exposition :
- Signature, suivie de la mention « lu et approuvé » :

La Présidente,

l'artiste exposant,